



LA COMMUNE DE VALLON PONT D'ARC (Ardèche)

2 400 habitants

Commune classée station de tourisme

Surclassement démographique à 15 000 habitants

RECRUTE

Par voie contractuelle, pour la saison d'avril à septembre 2023, TROIS (3) Agents de la surveillance voie publique (ASVP)

Cadre d'emploi des adjoints techniques ou des agents de police municipale –

Temps complet

Rattaché(e) au service de la « Police Municipale »

Vos missions sont les suivantes :

Contrôle du stationnement

- Être autonome dans la surveillance du stationnement (payant, gênant, abusif, etc.) et l'émission de Forfaits Post-Stationnement avec le matériel dédié ;
- Vérifier le bon fonctionnement des horodateurs.

Participation à la surveillance du domaine public

- Assurer une surveillance de la voie publique (déplacement pédestre et/ou voiture)
- Rapporter et alerter la voie hiérarchique en cas de détection d'accident, d'anomalie sur la voie publique ou tout autre événement dont il aurait été témoin ;
- Participer à la détection des véhicules ventouses ;
- Veiller à l'application des arrêtés de circulation émis par la Ville ;
- Assurer la surveillance ponctuelle de certaines zones : chantier, marchés .. ;
- Être garant de la tenue des points écoles.

Autres missions :

- Assurer une relation de proximité avec les usagers par le renseignement et l'orientation du public ;
- Accueil physique et téléphonique (renseigner et orienter, recueillir les doléances des administrés) ;
- Rédiger des écrits professionnels liés à l'activité du service (arrêtés de pouvoir de police du maire, main-courante, rapports d'information, ...).

Profil requis :

- Permis B indispensable ;
- Expérience souhaitée dans un poste similaire ;
- Sens du service public ;
- Discrétion, devoir de réserve ;
- Disponibilité ;
- Sens du dialogue et de l'écoute ;
- Maîtrise de soi, bonnes capacités de gestion de conflits ;
- Faire preuve de discernement et d'analyse situationnelle.
- Respect de la hiérarchie

Conditions d'exercice du poste :

- Travail le week-end, 2 jours de repos en semaine dans la mesure du possible consécutifs ;
- Horaires variables ;
- Possibilité de modification des horaires en fonction des contraintes de services ;
- Travail en équipe ;
- Port de vêtement de travail : tenues ASVP ;
- Travail en extérieur ;
- Rémunération statutaire + régime indemnitaire.

Temps de travail :

- 35 h hebdomadaires
- Avril à septembre 2023 soit 6 mois consécutifs

Conditions de recrutement :

- Poste aussi ouvert aux fonctionnaires en disponibilité

Les candidatures (Lettre + C.V + Photo) sont à adresser le plus rapidement possible par mail ou par courrier à :

Monsieur le Maire
Hôtel de Ville 1, Place de la Résistance 07150 Vallon Pont d'Arc

Mail : recrutement@mairie-vallon.com